



Lycée  
Brossaud Blancho

Famille des métiers  
de l'aéronautique

Bac pro  
AERONAUTIQUE  
OPTION : AVIONIQUE

3  
ans



Baccalauréat  
Professionnel

Le titulaire du Baccalauréat Professionnel « Aéronautique » est un technicien qui intervient en atelier, en hangar et sur piste.

Ce professionnel qualifié doit :

Maîtriser la pose et dépose, la recherche de pannes et le dépannage en mécanique, électricité et électronique dans un aéronef

Posséder des connaissances :

- Sur l'ensemble des systèmes (hydraulique, mécanique, électrique, etc) d'un aéronef.
- En anglais pour informer, rendre compte et renseigner les clients et les fournisseurs.
- Pour assurer l'entretien, la réparation et la mise en œuvre des aéronefs.

Pour cette formation,  
vous devez ...

- Être élève de 3<sup>ème</sup> (ou de seconde en vue d'une réorientation)

Compléter un dossier d'inscription

Participer à l'entretien. Le choix du BAC se fera en fin de seconde.



## DOMAINES D'ACTIVITE

Fabricants d'aéronefs, sites de maintenance d'aéronefs, équipementiers.

## METIERS

Intégrateur sur ligne de production, technicien de maintenance.

## EVOLUTION DE CARRIERE

Personnel encadrant, contrôleur qualité, préparateur.

## ACTIVITES PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES A LA FORMATION

- Tronc commun : Français, Histoire/géographie, Math/sciences, Anglais, EPS, Arts appliqués.
- Communication technique/dessin industriel
- Etude des instruments de vol d'un aéronef (avionique)
- Etude et réalisation de harnais électriques, de circuits et de connecteurs électroniques
- Préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique

## FORMATION EN ENTREPRISE

La première année se fera sous statut scolaire. Une période de six semaines en entreprise sera effectuée. La deuxième et la troisième année se feront par la voie de l'apprentissage.



## QUALITÉS REQUISES POUR LA FORMATION

- rigueur
- maîtrise de soi
- esprit logique
- habileté manuelle
- capacités de jugement
- autonomie
- sens de la relation
- sens de la communication

## APRÈS...

L'obtention du Baccalauréat Professionnel « Aéronautique », les poursuites d'études sont possibles, sous réserve d'un bon dossier, vers les filières suivantes :

**Brevet de Technicien Supérieur :**

- Aéronautique

**Mention complémentaire :**

- Aéronautique

